

ÉTUDES MARIALES  
Bulletin de la Société Française d'Études Mariales

ÉGLISE DE MARIE,  
ÉGLISE DE PIERRE

Actes de la 76<sup>e</sup> session  
de la Société Française d'Études Mariales  
Lisieux, 22-25 août 2022

Textes réunis et présentés par  
Étienne RICHER

F. Paillart, éditeur  
Abbeville  
2023

## L'HÉRITIER DU TRÔNE DE DAVID, SA MÈRE ET L'ÉGLISE QU'IL A BÂTIE SUR PIERRE

« Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père<sup>1</sup> » (Lc 1,32) : voilà comment dans le récit de l'Annonciation à Marie l'identité humaine du Sauveur est caractérisée. L'expression "trône de David" désigne la souveraineté de l'enfant à naître sur Israël, un peuple minuscule, souveraineté que l'enfant hérite de son ancêtre, le roi David. Une fois devenu adulte l'enfant deviendra roi d'une catholicité qui dépasse infiniment le petit peuple des origines. Il a été soutenu que le passage à l'universel, à la catholicité, put avoir lieu grâce à un écart que Jésus lui-même aurait pratiqué à l'égard de sa propre origine juive. J'ai abordé ce problème en 2006 ici même à Lisieux, lors de la 63<sup>e</sup> session de notre association<sup>2</sup>. Cette fois-ci le problème de l'écart sera traité plus particulièrement pour ce qui regarde le lien avec David.

Mais d'abord une remarque préliminaire. L'appel à la notion d'écart de la part de certains auteurs s'appuie sur une réflexion de Michel de Certeau s.j. (1925-1986) appartenant à un article paru en 1971 : « Jésus n'a cessé de tenir à la particularité de l'institution judaïque et de créer pourtant, grâce un écart, l'instauration d'un autre sens<sup>3</sup> ».

---

1. Les textes de l'Écriture sainte sont cités d'après la traduction de la TOB.

2. « Notre-Dame de la Salette. Celle qui vient d'ailleurs », dans *Études mariales. Bulletin de la SFEM* (63<sup>e</sup> session de la SFEM, Lisieux, septembre 2006), Paris, Médiaspaul, 2007, p. 163-181 (en particulier p. 164-166).

3. Michel de CERTEAU, « La rupture instauratrice ou le christianisme dans la culture contemporaine », dans *Esprit*, 1971, p. 1177-1214 (cit. p. 1211). Reproduit dans Michel de CERTEAU, *La faiblesse de croire*, Paris, Éd. du Seuil, 1988, p. 222. Auteurs le citant : Joseph Moingt, « Une théologie de l'exil », dans *Michel de Certeau ou la différence chrétienne. Actes du colloque « Michel de Certeau et le christianisme »* édités par

Parler d'instauration ou création d'un autre sens est équivoque. Avec la Rédemption accomplie par Jésus il s'agit non pas simplement de la création d'un nouveau sens, d'une nouvelle interprétation, mais de la création d'une nouvelle réalité : « si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Le monde ancien est passé, voici qu'une réalité nouvelle est là » (2 Co 5,17).

Pour la Vierge Marie du Magnificat, avec la nouveauté chrétienne il s'agit de l'accomplissement des promesses énoncées dans l'Ancien Testament. « Il est venu en aide à Israël son serviteur en souvenir de sa bonté, comme il l'avait dit à nos pères, en faveur d'Abraham et de sa descendance pour toujours » (Lc 1, 54-55.)

## I. La nouveauté chrétienne

Les auteurs du Nouveau Testament ont continué à évoquer le souvenir de David au-delà de sa naissance à Bethléem. Le nom David revient dans le Nouveau Testament une bonne cinquantaine de fois. On le rencontre jusque dans le dernier livre du Nouveau Testament, l'Apocalypse (Ap 5, 5 ; 22,16). Pourquoi cette insistance sur David en des écrits destinés par leurs auteurs non pas simplement aux chrétiens d'origine juive, mais aux chrétiens du monde entier ? Ce lien avec le roi David, quel intérêt peut-il avoir pour l'Église catholique ?

Pour mettre nos réflexions en route nous commencerons par un détour du côté des Juifs messianiques, des Juifs qui reconnaissent en Jésus le Messie, mais n'appartiennent à aucune Église. Un jour de février 1995, Marty Waldman, responsable d'une communauté de Juifs messianiques du Texas, crut bénéficier d'une illumination : Dieu veut la pleine restauration du judéo-christianisme, tel qu'il existait aux temps apostoliques. Ce sera l'œuvre d'un concile symétrique au concile de Jérusalem dont le livre des Actes des apôtres (15, 6-29) nous a conservé la mémoire. Ce concile déclara que les croyants venus de l'extérieur n'étaient pas obligés de pratiquer les diverses obligations imposées par la Tora aux Juifs. À partir du quatrième siècle au

---

Claude Geffré, Cerf 1991, p. 129-156 (en particulier p. 146-147). - Claude Geffré, « Révision de la théologie chrétienne du judaïsme ? », in *Le judéo-christianisme dans tous ses états*. Actes du colloque de Jérusalem 6-10 juillet 1998. Publiés sous la direction de S. C. Mimouni en collaboration avec F. Stanley Jones. Paris, Cerf, 2001, p. 383-398 (en particulier p. 391-392).

moins les pagano-chrétiens devenus majoritaires adoptèrent malheureusement l'attitude exactement inverse : ils imposèrent aux Juifs croyant en Jésus le mode de vie des non juifs. De ce fait les Juifs croyant en Jésus perdaient leur identité juive. Pour réparer cet abus il faudrait réunir un second concile de Jérusalem qui reconnaîtrait aux croyants juifs leur place propre dans l'Église, avec le droit de continuer à pratiquer les anciens usages juifs. Marty Waldman a rencontré des oreilles attentives dans le monde protestant et aussi chez certains catholiques<sup>4</sup>. Le problème soulevé par les Juifs messianiques nous aidera peut-être à réfléchir sur l'héritier du trône de David, sa Mère et l'Église qu'il a bâtie sur Pierre.

Mais pour commencer : comment Marie a-t-elle vécue ce problème des observances et le problème qui en résultait quant à la fréquentation ou non des chrétiens originaires de la « gentilité » ? À supposer que la Vierge Marie ait eu besoin d'être éclairée, elle aurait trouvé l'information qui lui manquait en interrogeant celui sur lequel son Fils avait bâti l'Église, à savoir l'apôtre Pierre. Rappelons en passant la découverte en 1839 par l'anglican John Henry Newman (1801-1890) de l'importance, pour l'orthodoxie de la foi, de la pleine communion avec le pape, successeur de Pierre. Newman rejoignit l'Église catholique en 1845. Devenu catholique Newman a écrit un livre sur la sainte Vierge<sup>5</sup>. Il a été canonisé par le pape François le 13 octobre 2019.

D'après le livre des Actes des apôtres chapitre 10, Pierre en bon Juif pratiquant commença par refuser de consommer des aliments qualifiés d'impurs dans la Loi, lorsqu'au cours d'une extase il entendit une voix qui l'invita à en manger. Ayant finalement compris que ce qu'il avait entendu était la volonté de Dieu, il cessa de distinguer entre aliments purs et impurs, puisque la voix venue du ciel déclarait purs tous les aliments. Une pratique religieuse capitale du peuple de l'alliance n'existait plus sous le régime de la nouvelle alliance. Pierre et les autres disciples du Christ pouvaient désormais manger ensemble avec des gens de l'extérieur, les fréquenter, ce qui rendit possible la diffusion du christianisme.

4. Cf. Jean STERN, « Israël et l'Église : vers un second Concile de Jérusalem ? », *Nova et Vetera* 86 (janvier-février-mars 2011), p. 11-28.

5. Traduction française : *Lettre à Pusey. Lettre à un frère séparé sur la dévotion mariale des catholiques*. Genève, Ad Solem, 2002.

### *Au fondement de la nouveauté chrétienne : une purification*

Cette possibilité de la diffusion du christianisme, ne fut-elle pas le fruit de la mise en route d'un processus de désacralisation ? Une des composantes de la nouveauté chrétienne, n'est-ce pas la sortie du religieux ? Il est arrivé que cette explication du christianisme, diffusée au cours du vingtième siècle finissant, ait été prise au sérieux même entre mariologues. Voici en effet ce qui a été soutenu lors d'un symposium de mariologie : « Le saut en avant de Pierre et, avec lui, de l'évangélisation laquelle commence à s'ouvrir aux païens, est en effet rendu possible grâce à un processus de désacralisation. L'extase oblige Pierre à sortir du chemin fortifié de sa propre conscience religieuse... Les pas en avant, la prise en compte des défis venant de l'histoire n'ont été rendus possibles que grâce à l'éclatement du sacré<sup>6</sup> ».

### *La nouveauté chrétienne : Purification et réconciliation*

Le saut en avant de Pierre qui vient d'être évoqué, l'apôtre le fit après avoir reçu du ciel l'explication que voici : « Ce que Dieu a rendu pur, tu ne vas pas, toi, le déclarer immonde » (Ac 10,15). *Ce que Dieu a rendu pur* : le terme grec (*evkaqavpisen* = a purifié) est on ne peut plus clair. La nouveauté chrétienne apportée par Jésus consista de la part de Jésus non pas simplement à "déclarer" pur mais, fondamentalement, à "purifier". En se laissant crucifier puis en ressuscitant Jésus notre Rédempteur a complètement modifié la situation ! Ayant reçu cette révélation saint Pierre accepta de manger ensemble avec des non juifs les aliments que ces derniers lui offraient.

Quant à la distinction entre aliments purs et impurs elle avait fonctionné à titre de signe. Comme l'a expliqué saint Thomas d'Aquin : sous le régime de l'Ancien Testament les signes d'ordre religieux annonçaient un salut encore à accomplir. Sous le régime du Nouveau Testament ils célèbrent une œuvre de salut déjà accomplie

---

6. « Il balzo in avanti di Pietro e, con lui, dell'evangelizzazione che cominciava ad aprirsi ai pagani, è infatti reso possibile da un processo di desacralizzazione. L'estasi obbliga Pietro a uscire da sé, dal tracciato fortificato della propria consapevolezza religiosa... solo la deflagrazione del sacro permette di fare dei passi in avanti, di raccogliere cioè le sfide che vengono dalla storia ». (Intervention lors du 20<sup>e</sup> simposium international de mariologie, Rome, Faculté de théologie du Marianum, octobre 2015, *Marianum. Ephemerides mariologicae*, nn. 189-190 (2016), p. 525).

par le Rédempteur, d'où non pas la suppression des signes religieux mais la substitution de nouveaux signes religieux aux anciens<sup>7</sup>. À l'agneau pascal et aux sacrifices du Temple a succédé le sacrement de l'Eucharistie. D'où également la suppression de la distinction entre animaux purs et impurs.

En cuisinant nouvelle manière la Vierge Marie ne violait donc pas le principe d'ordre religieux qui était au fondement de la façon de préparer les repas que sainte Anne, sa mère, lui avait enseignée, à savoir respecter la volonté de Dieu. La situation était modifiée. Mais peut-être continua-t-elle à cuisiner à l'ancienne manière. La décision du concile de Jérusalem ne concernait que les croyants d'origine païenne (cf. Ac 15, 23-29). Pendant un certain temps une partie des chrétiens d'origine juive continua à observer les anciennes pratiques. Un saint Augustin et à sa suite saint Thomas d'Aquin ont estimé légitime cette façon d'agir. Une cessation trop totale et trop brusque des anciennes pratiques aurait fait naître la suspicion qu'elle procédait d'un mépris à l'égard de l'Ancien Testament, semblable au mépris que méritaient les rites idolâtres dont l'abandon était exigé des croyants d'origine païenne avant même le baptême<sup>8</sup>.

Ajoutons que si le pas en avant du christianisme avait consisté à désacraliser, il aurait en bonne logique fallu éliminer, pour commencer, Jésus ! L'évangile de Jean nous le montre en effet soucieux de protéger la sacralité du Temple au point d'user de violence, de manier un fouet (Jn 2, 15). Les évangiles synoptiques nous le montrent instituant un repas sacré, envoyant ses disciples baptiser, donc diffuser des pratiques religieuses dans le monde entier.

## II. Marie fille de Sion et l'origine de l'Église

Au-delà du problème des impuretés légales aisément résolu lorsqu'on a tant soit peu le sens de la fonction des signes, reste le problème fondamental : comment la Vierge Marie a-t-elle vécu le passage à l'Église une, catholique, à partir du peuple de l'ancienne alliance, peuple qualifié par le concile Vatican II de peuple choisi par Dieu « en vue du salut de tout le genre humain » (*Dei Verbum* 14), mais en tout cas un peuple minuscule dont elle faisait partie de par ses origines familiales ?

7. Cf. Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique* I<sup>a</sup>-II<sup>ae</sup>, qu. 103, art 3.

8. Cf. Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, I<sup>a</sup>-II<sup>ae</sup>, qu. 103, a. 4, ad 1.

De nouveau interrogeons Pierre, cette fois en la personne d'un de ses successeurs, à savoir saint Jean-Paul II. Dans son Exhortation apostolique *Ecclesia in Europa* parue en 2003 on lit à propos du peuple juif qu'il est « appelé par Dieu à une alliance qui reste irrévocable (cf. Rm 11, 29), ayant atteint sa plénitude définitive dans le Christ »<sup>9</sup>. Ce qui implique fondamentalement que, pour pouvoir adhérer au Christ et à l'Église, une Juive comme Marie doit agir et réagir à partir de son identité juive. Auparavant le même Jean-Paul II avait enseigné dans l'encyclique *Redemptoris Mater* parue en 1987 que l'Église « progresse en suivant l'itinéraire accompli par la Vierge Marie » (RM 2) et que la foi de Marie « "précède" le témoignage apostolique de l'Église et demeure au cœur de l'Église » (RM 27). Ce qui nous permet d'espérer qu'en scrutant le parcours de Marie nous pourrions non seulement élargir notre connaissance de la vie et du cœur de Marie, mais également approfondir des réalités qui appartiennent au mystère même de l'Église, en particulier le lien entre l'Ancien et le Nouveau Testament.

### *Jésus fils de David roi des Juifs*

Dans les évangiles la Vierge Marie nous est présentée dans le cadre du peuple de l'ancienne alliance. Le fils qu'elle va concevoir, l'ange Gabriel lui annonça qu'il « sera appelé Fils du Très-Haut », puis l'ange ajouta : « Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père; il régnera pour toujours sur la famille de Jacob, et son règne n'aura pas de fin » (Lc 1, 32-33). Avec ce règne « sur la famille de Jacob », règne « qui n'aura pas de fin », nous autres nous savons qu'il s'agit déjà fondamentalement de l'Église, une réalité qui en ce qu'elle a d'essentiel n'aura pas de fin. Cependant cette réalité qu'est l'Église est ici présentée simplement en son germe, à savoir Israël. L'expression "famille de Jacob" désigne en effet le peuple de Dieu de l'Ancien Testament, un peuple dont David fut le roi par excellence. Le pape François a récemment rappelé l'importance du lien de Jésus avec David, « la racine dont devait germer Jésus selon la promesse faite à David par le prophète Nathan (cf. 2 S 7) ». Voici la phrase complète : « En tant que descendant de David (cf. Mt 1, 16.20), la racine dont devait germer Jésus selon la promesse faite à David par le prophète

---

9. *Ecclesia in Europa*, n. 56.

Nathan (cf. 2 S 7), et comme époux de Marie de Nazareth, saint Joseph est la charnière qui unit l'Ancien et le Nouveau Testament<sup>10</sup> ».

Dans l'immédiat cette descendance davidique entraîna pour Joseph et pour Marie son épouse des épreuves : un fatigant voyage de Nazareth à Bethléem, une fuite à l'étranger et surtout une terrible blessure à leurs cœurs, une fois informés sur ce qui s'était passé dans la région de Bethléem : à savoir le massacre des jeunes garçons, ainsi commenté dans l'évangile de Matthieu : « Alors s'accomplit ce qui avait été dit par le prophète Jérémie : "Une voix dans Rama s'est fait entendre, des pleurs et une longue plainte : c'est Rachel qui pleure ses enfants et ne veut pas être consolée, parce qu'ils ne sont plus" ». (Mt 2, 17-18).

Le lien de Jésus avec David intervint de nouveau une trentaine d'années plus tard. D'abord lorsqu'il s'approcha de Jéricho un aveugle s'écria d'après Luc : « Jésus, Fils de David, aie pitié de moi ! » (Lc 18, 38). D'après Matthieu alors qu'il sortit de Jéricho pour entamer sa dernière montée vers Jérusalem deux aveugles assis au bord du chemin le supplièrent : « Seigneur, Fils de David, aie pitié de nous ! » (Mt 20, 30) Puis descendant de Béthanie vers Jérusalem Jésus se laissa acclamer par la foule : « Hosanna au fils de David ! Béni soit au nom du Seigneur Celui qui vient ! Hosanna au plus haut des cieux ! » (Mt 21, 9). Arrivé dans le Temple il fut acclamé par des enfants : « Hosanna au fils de David ». Les grands prêtres et les scribes furent indignés, lisons-nous dans l'évangile de Matthieu, « et ils lui dirent : "Tu entends ce qu'ils disent ? " Mais Jésus leur dit : "Oui ; n'avez-vous jamais lu ce texte : Par la bouche des tout-petits et des nourrissons, tu t'es préparé une louange ?" » (Mt 21, 16)

Puis Jésus se laissa condamner à mort, la justification juridique de sa condamnation par les autorités occupantes étant son identité, réelle ou prétendue, de roi des Juifs, d'héritier du trône de David. Si aux yeux de Jésus lui-même cette identité avait été irréaliste, le fait de ne pas protester n'aurait-il pas impliqué de sa part le péché de suicide ? Quant à la Vierge Marie présente au pied de la croix d'après l'évangile de Jean, elle pouvait voir fixé sur cette croix un écriteau indiquant le motif de la condamnation : « Jésus le Nazôréen, le roi des Juifs »

10. FRANÇOIS, Lettre apostolique *Patris corde* (=Avec un cœur de père) du 8.12.2020, n. 1, publiée à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration de saint Joseph comme patron de l'Église universelle.

(Jn 19, 19). Quel rappel tragique de ce qu'elle avait autrefois entendu l'ange Gabriel lui annoncer : « Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père; il régnera pour toujours sur la famille de Jacob, et son règne n'aura pas de fin » (Lc 1, 32-33) !

*Une humanité blessée par le péché et un peuple qui se souvient d'avoir péché*

Une fois Jésus ressuscité commença bientôt l'extension de la communauté croyante en direction de l'humanité entière. Le livre de l'Apocalypse parle d'une « foule immense que nul ne pouvait dénombrer, de toutes nations, tribus, peuples et langues » (Ap 7,9). Le problème des impuretés légales avec leur suppression évoquée plus haut peut aider à réfléchir sur ce passage d'un peuple minuscule à cette foule immense.

Ces impuretés légales ne remontaient pas au début de l'humanité. Au demeurant le peuple appelé Israël lui non plus ne remontait pas au début de l'humanité. La Vierge Marie avait appris au catéchisme que, longtemps avant qu'Israël vint à l'existence, Dieu avait créé l'humanité à son image et à sa ressemblance (cf. Gn 1, 26), donc parfaite et sainte<sup>11</sup>. Puis la Vierge avait pu apprendre qu'un ange était intervenu, - non pas l'ange Gabriel mais le démon ! Résultat de cette intervention diabolique : l'humanité tomba dans le péché et devint porteuse d'une impureté non pas simplement légale et exerçant la fonction de signe, mais d'une impureté ontologique, affectant son être.

Quoi de particulier avec le peuple juif au sein d'une humanité dont la ressemblance avec Dieu avait été abîmée par le péché ? Lui du moins était-il un peuple saint ? Voici ce qu'on lit dans le livre de l'Exode : « Et maintenant, si vous entendez ma voix et gardez mon alliance, vous serez ma part personnelle parmi tous les peuples, puisque c'est à moi qu'appartient toute la terre et vous serez pour moi un royaume de prêtres et une nation sainte » (Ex 19, 5-6). « Si vous gardez mon alliance... ». Malheureusement Israël a péché depuis ses origines ou presque. À peine existe-t-il sous forme embryonnaire avec les douze

---

11. « L'Église, en interprétant de manière authentique le symbolisme du langage biblique à la lumière du Nouveau Testament et de la Tradition, enseigne que nos premiers parents Adam et Ève ont été constitués dans un état "de sainteté et de justice originelle". Cette grâce de la sainteté originelle était une "participation à la vie divine" » (*Catéchisme de l'Église catholique*, n. 375).

patriarches que la majorité de ces patriarches trahit l'un d'entre eux, Joseph, et le vend comme esclave. Puis il y eut l'adoration du veau d'or, etc. etc. etc. La particularité d'Israël au sein d'une humanité tout entière marquée par le péché, son "charisme" si l'on peut dire : conserver dans sa mémoire le souvenir d'avoir péché. Si Marie eut le privilège d'avoir été conçue immaculée, son peuple pécha comme du reste l'ensemble de l'humanité, mais avec une particularité : il reconnaissait avoir péché, sa mémoire transmettait au long des siècles le souvenir de péchés qui l'avaient particulièrement marqué.

*Des ancêtres qui reconnaissent avoir mal agi*

« Voici : il a remporté la victoire, le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David », lit-on dans le livre de l'Apocalypse (5, 5). Il s'agit évidemment de Jésus. À propos du patriarche Juda, l'ancêtre de la tribu, le livre de la Genèse rapporte que ce fut par un acte peu recommandable qu'il obtint la descendance qui devait aboutir à Jésus. Juda eut toutefois le mérite de confesser à propos de la femme qui lui donna cette descendance : « Elle a été plus juste que moi » (Gn 38, 26). Et quoi de particulier avec le roi David dont Jésus hérita le trône (cf. Lc 1, 33) ? D'après l'Écriture le roi David avait le souci de la justice sociale. Le prophète Nathan lui ayant rapporté qu'un homme riche, pour offrir un festin, avait volé l'unique agnelle d'un pauvre qui la chérissait comme s'il s'agissait de son enfant, « David entra dans une violente colère contre cet homme et il dit à Nathan : "Par la vie du Seigneur, il mérite la mort, l'homme qui a fait cela. Et de l'agnelle il donnera compensation au quadruple, pour avoir fait cela et pour avoir manqué de cœur » (2 S 12,5-6).

Le prophète dit alors à David : « Cet homme, c'est toi » (2 S 12,7). Et David tout roi qu'il était reconnu alors face au prophète envoyé par Dieu : « J'ai péché contre le Seigneur » (2 S 12,13). Il avait en effet pris pour femme l'épouse d'un de ses officiers. Puis il avait organisé la disparition de cet officier.

Le roi David s'était donc reconnu pécheur. Ce faisant il posait l'acte fondamental que l'homme pécheur doit poser pour que la réconciliation avec Dieu puisse avoir lieu : reconnaître avoir péché. Le peuple de David et de son descendant saint Joseph conservait dans ses Écritures saintes la mémoire de ses propres péchés. Il marchait

ainsi sur la voie menant à l'accueil de celui qui devait le sauver de ses péchés et qui en raison du salut qu'il apporta s'appela "Jésus", nom dont la racine hébraïque signifie : « Dieu sauve ». Le pape François note que l'histoire du salut s'accomplit « à travers nos faiblesses<sup>12</sup> ». Elle s'est accomplie en particulier à travers la faiblesse du roi David, une faiblesse que celui-ci reconnut. « Dieu peut faire germer des fleurs dans les rochers. Même si notre cœur nous accuse, il "est plus grand que notre cœur, et il connaît toutes choses" (1 Jn 3, 20)<sup>13</sup> ». La fleur absolue ayant germé sur un rocher : il s'agit évidemment de Jésus Rédempteur universel et fils de David, un roi juif qui reconnut avoir péché. Rappelons en passant qu'a péché également la pierre sur laquelle Jésus a bâti son Église. Lors de la passion de Jésus l'apôtre Pierre nia trois fois le connaître.

### *Israël éliminé ?*

Jésus héritier du trône de David, un roi qui a reconnu avoir péché, Jésus inséré dans un peuple qui au long de l'histoire reconnaissait avoir péché : si l'on méconnaît ce type d'intermédiaires de l'insertion du Fils de Dieu dans notre humanité, on résistera difficilement à la tentation d'exclure Israël comme tel de l'histoire du salut de l'humanité, même si l'on admet que les Juifs en tant qu'individus peuvent être sauvés. Un exemple d'argumentation exégétique censé prouver l'élimination d'Israël de l'histoire du salut : dans l'évangile de Matthieu on lit que, face à Pilate se déclarant innocent du sang de Jésus, la foule des Juifs répondit : « Nous prenons son sang sur nous et sur nos enfants » (Mt 27, 25). Voici la conclusion que l'on a estimé pouvoir tirer de ce cri, lequel aboutira à la mort de Jésus : « *Par ce cri, Israël s'est effacé lui-même de l'histoire du salut*<sup>14</sup> ». Mais au début de l'évangile de Matthieu on lit que l'enfant qui naîtra de Marie recevra un nom signifiant "Dieu sauve", « car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés » (Mt 1, 21). Or ce fut justement en versant son sang, en se laissant crucifier que Jésus a sauvé son peuple ! Israël éliminé par le cri qui provoqua l'acte par lequel Jésus devait le sauver ? On est en pleine absurdité.

---

12. *Patris corde*, n. 2.

13. *Patris corde*, n. 4.

14. Daniel MARGUERAT, *Le jugement dans l'évangile de Matthieu*. Genève, Labor et fides, 1981, p. 376.

Cependant à l'origine de l'argumentation il y avait un problème réel : si Israël est le peuple de Dieu, comment l'Église peut-elle être le peuple de Dieu ? Si le lien particulier entre Israël et Dieu continue à persister, les chrétiens d'origine non-juive ne seront-ils pas réduits à être des citoyens de seconde zone ?

### III. D'Israël à l'Église catholique

#### « Vous êtes la race élue »

Une fois ressuscité Jésus envoya les apôtres faire des disciples « de toutes les nations » (Mt 28, 19). Dès les premiers siècles de son existence le christianisme existait, implanté sur trois continents. Parmi les chrétiens les uns, comme la Vierge Marie, appartenaient au peuple de l'alliance de par leur origine. Mais qu'en était-il des baptisés originaires d'autres peuples ? Il y a là un problème qu'à première vue les paroles suivantes de la lettre de saint Paul aux Galates semblaient nier : « Il n'y a plus ni Juif, ni Grec ». Mais le même verset contient également les mots suivants : « il n'y a plus l'homme et la femme » (Ga 3, 28). L'apôtre admettait-il ce qu'actuellement on appelle "mariage pour tous" ? Bien sûr que non ! Par ces paroles saint Paul voulait simplement affirmer l'égalité fondamentale de tous les membres de l'Église. Mais comment cette égalité s'est-elle réalisée ? Simplement grâce au fait que les uns et les autres, Juifs et non-Juifs sont les sujets du même souverain ? Au dix-neuvième siècle la reine Victoria fut reine de Grande-Bretagne et impératrice des Indes, mais les habitants des Indes ne jouissaient pas de la citoyenneté anglaise.

Dans l'Église il y a un "plus" quant à la citoyenneté. À des chrétiens d'origine païenne l'apôtre Pierre adressa les paroles suivantes : « vous êtes la race élue, la communauté sacerdotale du roi, la nation sainte, le peuple que Dieu s'est acquis, pour que vous proclamiez les hauts faits de celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière, vous qui jadis n'étiez pas son peuple, mais qui maintenant êtes le peuple de Dieu ; vous qui n'aviez pas obtenu miséricorde, mais qui maintenant avez obtenu miséricorde » (1P 2, 9-10). Pour saint Pierre ces nouveaux chrétiens appartenaient purement et simplement au peuple de Dieu, jouissaient de la pleine citoyenneté.

### *L'Église plénitude d'Israël*

L'Église, Israël en plénitude : mais comment cela a-t-il pu se réaliser ? Pour le savoir interrogeons Pierre, cette fois de nouveau en la personne de Jean-Paul II. « Grâce au Concile nous avons pris conscience, avec une force renouvelée, de cette vérité : de même que l'Église "fait l'Eucharistie", de même "l'Eucharistie construit" l'Église<sup>15</sup> ». Voilà ce qu'on lit dans la lettre *Dominicae cenae* de Jean-Paul II sur l'Eucharistie<sup>16</sup>. En ce qui concerne les paroles « de même que l'Église "fait l'Eucharistie", de même "l'Eucharistie construit" l'Église », une note de la lettre papale renvoie à un livre de Henri de Lubac paru en 1953 et intitulé *Méditation sur l'Église*<sup>17</sup>. On lit dans ce livre : « au sens le plus strict, l'Eucharistie fait l'Église<sup>18</sup> ». De Lubac avait déjà employé cette expression antérieurement dans *Corpus mysticum*, livre dont la première édition remontait à 1944 et dont le contenu avait déjà paru antérieurement sous forme d'articles. « À la lettre, donc, l'Eucharistie fait l'Église », lit-on dans ce dernier livre<sup>19</sup>. L'Eucharistie contient le corps du Messie d'Israël, né juif et ressuscité juif. Donc, du fait que l'Église est construite à partir de l'Eucharistie, laquelle contient le corps du Christ Messie d'Israël, il s'ensuit que l'Église est Israël en plénitude. Par conséquent les chrétiens, quelle que soit leur origine, appartiennent à Israël.

Cependant l'existence de cet Israël en plénitude qu'est l'Église n'implique absolument pas la disparition de l'Israël selon la chair, de l'ancien Israël. L'Église est Israël en plénitude non point en étant

---

15. « Grâce au Concile » - Jean-Paul II pense en particulier à la constitution dogmatique *Lumen gentium* n. 11 : « [...] restaurés par le Corps du Christ au cours de la sainte liturgie eucharistique, [les fidèles] manifestent, sous une forme concrète, l'unité du peuple de Dieu que ce grand sacrement signifie en perfection et réalise admirablement ».

16. JEAN-PAUL II, Lettre *Dominicae cenae* sur l'Eucharistie, 24.2.1980, n. 4.

17. *Dominicae cenae*, n. 4. La traduction française consultable sur le site internet du Vatican contient l'indication suivante : « H. de Lubac. *Méditations* [sic] sur l'Église, 2<sup>e</sup> édit. Paris, 1953, p. 129-137 ».

18. Henri DE LUBAC, *Méditation sur l'Église*, Paris, Cerf, 2003 (*Œuvres complètes* VIII), p. 129.

19. Henri DE LUBAC, *Corpus mysticum. L'Eucharistie et l'Église au moyen âge. Étude historique*, Paris, Cerf, 2009 (*Œuvres complètes* XV), p. 104.

substituée à l'ancien Israël, mais en étant le corps du Messie d'Israël. Si la liturgie de l'Église catholique va jusqu'à qualifier le peuple chrétien de « vrai Israël<sup>20</sup> », elle le fait en donnant au mot "vrai" le sens de plénitude, d'achèvement, sens que l'on rencontre chez les pères de l'Église. Quand saint Augustin proclamait dans un sermon « *veritas Christus in mente Mariae, caro Christus in ventre Mariae* = le Christ vérité dans l'esprit de Marie, le Christ chair dans les entrailles de Marie<sup>21</sup> », il n'entendait absolument pas nier la réalité de l'Incarnation. Nous qui croyons, nous sommes « de vrais chrétiens » mais aussi « de vrais israélites », enseigne le pape saint Léon aux fidèles un jour de Noël. Grâce à l'œuvre accomplie par le Sauveur, les saints qui ont vécu antérieurement à sa venue « sont devenus corps du Christ<sup>22</sup> ». On a observé que les spéculations sur l'Ancien Testament auxquelles se sont livrés les pères de l'Église ont pour objet commun, « par des voies diverses, d'établir que l'Église chrétienne est bien le seul Israël authentique<sup>23</sup> ». Mais de même lorsque nous confessons que les saints sont les seuls chrétiens authentiques, nous ne voulons absolument pas dire que nous autres qui ne sommes pas des saints, nous sommes de faux chrétiens.

\*

Il a été suggéré que cette nouveauté absolue qu'est le christianisme impliquait une relativisation substantielle des liens avec ce qui précéda. Le christianisme considère les anciennes Écritures « pour inspirées par Dieu en tant qu'elles témoignent de l'attente d'un événement à venir et d'une espérance de libération... Qui dit 'Premier' et 'Second' Testament les range dans un ordre de succession qui n'implique, de soi, aucun lien interne entre l'un et l'autre<sup>24</sup> ». Mais d'après ce qu'on lit dans la lettre aux Galates l'apôtre Paul reconnaissait bel et bien un lien substantiel entre la foi et la générosité d'Abraham, un personnage-clef de l'Ancien Testament, et la venue du Christ Sauveur

20. « Nous sommes le vrai Israël » (Office des lectures des 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanches du cycle ordinaire).

21. Sermon lu dans la liturgie latine actuelle à l'office des lectures du 21 novembre, fête de la Présentation de Marie (*Sermo* 25, 7-8 : PL 6, 937-938).

22. SAINT LÉON LE GRAND, *Sermons* I (SC 22), Paris, Cerf, 1949, p. 181.

23. Marcel SIMON, *Verus Israel. Étude sur les relations entre chrétiens et juifs dans l'Empire romain (135-425)*, Paris, De Boccard, 1983, p. 118.

24. Joseph MOINGT, *Dieu qui vient à l'homme*, t. I, Paris, Cerf (Cogitatio fidei 222), 2002 p. 496.

« descendance » d'Abraham (Ga 3,16, cf. Gn 22, 18). Quant aux paroles de l'ange Gabriel « Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père » (Lc 1, 32) : une Juive comme la Vierge Marie devait nécessairement les comprendre comme annonçant l'accomplissement de la promesse de Dieu à David : « J'ai conclu une alliance en faveur de mon élu, j'ai juré à David mon serviteur : j'établis ta dynastie pour toujours, je t'ai édifié un trône pour tous les siècles ». (Ps 89, 4-5). Pour ce qui regarde Jésus lui-même qui s'était laissé condamner à mort en tant qu'héritier du trône de David, rappelons sa toute dernière parole telle que rapportée dans le dernier chapitre du dernier livre du Nouveau Testament, une parole qui fait conclure qu'il a pris ce type de promesses au sérieux : « Je suis le rejeton de la lignée de David, l'étoile brillante du matin » (Ap 22,16).

Une fois les promesses accomplies et pleinement accomplies, aux yeux de la Vierge Marie tous ceux qui sont unis à son Fils appartiennent pleinement à Israël, que ce soit de par leur naissance ou en vertu d'une greffe (cf. Rm 11, 17-24) peu importe. Et ils sont tous appelés à appartenir à l'Église à laquelle elle-même a appartenu, à savoir l'Église de Pierre. D'après le livre des Actes des Apôtres elle fut assidue à la prière ensemble avec Pierre et les apôtres (Ac 1,14). Montée au ciel elle a continué à prier. En acceptant d'avoir pour fils l'héritier d'un roi qui a reconnu avoir péché et dont le peuple a reconnu avoir péché, Marie est devenue la "Réconciliatrice des pécheurs" du monde entier.

Jean STERN, m.s.  
SFEM

## TABLE DES MATIÈRES

Étienne RICHER <i>Avant-propos</i> . . . . .	9
Mgr Jacques HABERT <i>Homélie du 24 août 2022</i> . . . . .	15
Daniel DORÉ <i>Pierre et la Mère de Jésus dans l'ecclésiologie du quatrième Évangile</i> . . . . .	19
DIEGO ARFUCH <i>Quelques témoignages de l'Antiquité byzantine sur l'apparition du Ressuscité à sa Mère</i> . . . . .	35
JOHANN ROTEN <i>Marie et Pierre ou la vraie Catholicité</i> . . . . .	55
CHRISTA BISANG-BAUMANN <i>Marie, la femme et l'Église selon Leo Scheffczyk, H.-U. von Balthasar et saint Jean-Paul II</i> . . . . .	85
PASCAL NÈGRE <i>La théologie mariale de Jean-Marie Hennaux : le sacerdoce masculin et féminin</i> . . . . .	105
PHILIPPE-MARIE MARGELIDON <i>Marie Mère de l'Église selon le père Jean-Hervé Nicolas, op. . .</i>	121
MARIE-DAVID WEILL <i>Réflexions sur la théologie mariale et l'ecclésiologie de Louis Bouyer</i> . . . . .	137
ÉTIENNE RICHER <i>Le profil marial de l'Église selon saint Louis-Marie Grignion de Montfort</i> . . . . .	155

DOMINIQUE WAYMEL <i>Marie dans Méditation sur l'Église. La vocation baptismale pour Henri de Lubac</i> . . . . .	175
CLAIRE GALLE <i>Le « Principe marial » dans la pensée de Joseph Ratzinger-Benoît XVI</i> . . . . .	195
JEAN STERN <i>L'héritier du trône de David, sa Mère et l'Église qu'il a bâtie sur Pierre.</i> . . . . .	221
DOMINIQUE BOSTYN <i>Sacerdoce commun, sacerdoce ministériel, et leur articulation dans la spiritualité mariale des Foyers de Charité.</i> . . . . .	235
Conférences des Journées mariales organisées par l'Académie catholique du Val de Seine et les Assomptionnistes (25-26 mars 2023, Basilique de Longpont-sur-Orge, Essonne) . . . . .	261
JEAN-FRANÇOIS PETIT <i>Les Assomptionnistes et la Vierge Marie</i> . . . . .	263
MICHEL FAYE <i>La théologie mariale de Joseph Ratzinger et Hans Urs von Balthasar.</i> . . . . .	271
LISTES DES SESSIONS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDES MARIALES	287